L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 MAI 1861.

G. F. WEISSE, F. LIMET, N. DUFOUR, S. HARRY } Editeurs-Proprietaires

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 9 MAI.

Voir la seconde page, pour:

Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par D. E. Morphy, 47 rue des Magasins — Meubles. Aussi sur la Levée, au pied de la 5me rue, 4me district —Mais.

Par E. Roger & Co. 45 et 47 Vieille Levée—Marchandises de fonderie et de fantaisie.

Par P. J. Spear, au coin des rues Esplanade et Dorgenois—Meubles.

Par le Shérif, à l'angle des rues Conti et Bourbon—Magasin de marchandises sèches et l'installation dudit magasin.

La logique des partis.

Nous avons reproduit hier un article, publié par la *Tribune*, au mois de novembre dernier, et dans lequel ce journal reconnaissait le droit de sécession comme droit inaliénable basé sur les principes de la déclaration d'indépendance. On sait comment cette feuille qui a toujours appuyé les mouvements révolutionnaires en Europe, s'est subitement transformée en organe de l'oppression et avec quelle ardeur elle a pris la tête de la croisade des républicains noirs contre le Sud. Voici qu'aujourd'hui un de nos confrères nous apporte la preuve flagrante que M. Abraham Lincoln, président des Etats-Unis, a lui aussi proclamé ouvertement dans le sein même du Congrès des Etats-Unis la doctrine du droit de révolution. Il suffit d'ouvrir l'appendix au *Congressional Globe* du 30me congrès (1re session), page 94, pour trouver ce curieux document historique. En voici un extrait textuel, traduit *bona fide*:

"Tout peuple, dans quelque lieu que ce soit, s'il en a le désir et le pouvoir, A LE DROIT de se soulever et de secouer le joug du gouvernement existant et d'en former un nouveau qui lui convienne mieux. C'est là un droit précieux et sacré—un droit qui, nous l'espérons et nous le croyons, doit libérer le monde. Et ce droit ne se borne pas aux cas où la totalité du peuple soumis à un gouvernement existant peut prendre la résolution de l'exercer. TOUTE PORTION d'un peuple qui en a le pouvoir, a la faculté de se révolutionner et de *faire sienne* la partie du territoire qu'elle habite. Bien plus encore, une majorité de toute portion de ce peuple a la faculté de se révolutionner, en abattant la minorité qui placée au milieu ou auprès d'elle s'opposerait à ses mouvements. C'est une minorité de ce genre que constituaient les torys de notre révolution. C'est une des qualités des révolutions de ne pas suivre les vieux errements ou les vieilles lois, mais de les renverser et d'en créer d'autres."

Il est impossible de trancher plus carrément la question et d'exprimer une opinion qui justifie plus pleinement les faits qui se sont accomplis depuis trois mois dans les Etats du Sud. Telle était l'opinion de M. Lincoln à la date du 12 janvier 1848, opinion qu'il était pas restreinte à un cas isolé, à celui du Texas, par exemple, mais qui était généralisée et s'appliquait à tous les peuples, à toutes les fractions de peuple, et même à une majorité d'une fraction. Le principe, suivant M. Lincoln, était vrai dans tous les temps et dans tous les lieux.

O fragilité de l'esprit humain! Ce que le représentant de l'Illinois qualifiait en 1848 de droit imprescriptible et inaliénable, le président des Etats-Unis, en 1861, l'appelle infâme trahison, révolte, rebellion. Ce principe qui devait libérer le monde, disparaît dès que son application a pour résultat d'enlever quelques Etats au gouvernement de M. Lincoln.

Et cependant si jamais révolution fut légitime par l'unanimité de volonté dans le peuple, c'est bien celle qu'ont opérée les Etats Confédérés en se retirant de l'Union. Le peuple de ces Etats a voulu faire sienne la partie du territoire des Etats-Unis qu'il habitait, et il n'a pas même eu à abattre une minorité opposée à son action. La seule résistance qu'il ait à vaincre est celle que lui oppose le gouvernement de ce même M. Lincoln, qui savait si bien établir, il y a quelques années, la théorie du droit des peuples de renverser leur gouvernement pour en former un autre qui leur convienne mieux. La logique et l'esprit de parti sont deux choses bien difficiles à accorder.

Le blocus de notre port.—D'après une dépêche adressée à MM. Mummy Laling & Cie, expéditeurs de coton de notre port, le blocus des bouches du Mississippi sera probablement mis à exécution le 25 mai. Le commandant de l'escadre de blocus donnera avis du blocus, et il sera probablement accordé aux navires étrangers qui seront dans le port, un délai de quinze jours pour sortir avec ou sans cargaison. Cette dépêche vient de New York et est basée sur des renseignements fournis par M. Schleiden, ministre de Brême à Washington.

Blocus des chemins de fer.—Un de nos abonnés a reçu, hier, une dépêche de Louisville, dans laquelle on annonce que le gouvernement de Lincoln a ordonné d'arrêter les expéditions au Sud, aussi bien par chemin de fer que par bateaux à vapeur. Nous avons peine à croire que le Kentucky se soumette à de pareils ordres qui ne tendent à rien moins qu'à supprimer son commerce avec le Sud comme on l'a déjà supprimé avec le Nord.

Les lettres de marque.—Le télégraphe annonçait hier modestement que le gouvernement avait reçu trois cent mille demandes de lettres de marque. C'est une légère erreur que le bon sens de nos lecteurs aura rectifié. Il s'agit de 300 seulement. Les armateurs de Boston et de New-York ont dû en avoir le cauchemar.

La commande d'armes en Belgique.—M. Jos Deynoodt, consul belge à la Nouvelle-Orléans, nous a communiqué la copie d'une lettre qu'il adresse au *Herald* de New-York, pour protester contre la nouvelle donnée par ce journal qu'un contrat aurait été conclu par le consul-général de Belgique à la Nouvelle-Orléans, il y a trois mois, pour une fourniture d'armes à la Nlle-Orléans.

Il est certain qu'aucun contrat de ce genre n'a été conclu par le consul belge de cette ville. Il y a eu au mois de janvier dernier une commande faite à la société belge-américaine, par l'intermédiaire d'une maison de commerce de cette ville, dont l'un des membres se trouve être le vice-consul de Belgique. C'est là, sans doute, ce qui aura pu donner lieu à la rumeur qui a paru dans les journaux du Nord. Cette commande a été faite dans les premiers jours de janvier avant la sécession de la Louisiane, et elle n'a été, qu'une opération purement commerciale, dans laquelle personne n'a figuré à titre d'agent consulaire du gouvernement belge.

Secours patriotiques.—Le *Richmond Dispatch* annonce que les juifs allemands de la ville ont envoyé au maire un mandat de $1,230 pour venir en aide aux familles des volontaires virginiens. A Charleston, à la Nouvelle Orléans et dans les autres villes du Sud la population hébraïque a montré le même empressement à contribuer à la défense du pays.

Pendaison d'un espion.—Un des soldats de Cairo, du le *Memphis Avalanche*, a été arrêté vendredi à Columbus. On l'a fouillé sans trouver sur lui aucun papier. Il a néanmoins avoué qu'il était venu de Cairo sur l'ordre de ses officiers pour venir examiner les lieux. Il a été pendu sommairement à un arbre de la localité.

Manufacture de petites armes.—Le bureau militaire du département de la guerre à Montgomery, désire recevoir des propositions pour la fabrication des petites armes, dont le monopole a été jusqu'à présent réservé au Nord. Voilà une occasion pour toute personne entreprenante qui aurait les connaissances et les capitaux nécessaires.

Population de l'Alabama.—D'après le dernier recensement, l'Alabama a une population totale de 964,294 ainsi répartie: blancs 526,534; gens de couleur libre 2,630, esclaves 435,132.

Les enrôlements à New-York.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 1er mai:

On remarque que depuis deux jours les enrôlements diminuent beaucoup. C'est ainsi que pendant toute la journée de lundi, cinq bureaux de recrutement ont à peine vu paraître trente volontaires.

Guides de la Nlle-Orléans.—Il vient de se former sous ce titre une belle compagnie de cavalerie qui a élu pour officiers MM. J. Christen, capitaine, Th. Bruening lieutenant, et E. Detot sous lieutenant. Les personnes qui désireraient faire partie des Guides doivent s'adresser à la salle d'armes, No 49 rue de la Douane. Voir à l'annonce pour les jours de réunion.

Par le Telegraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Arrestation d'un officier naval.

Baltimore, 8 mai.—Le lieutenant Fauntleroy, de la marine des Etats-Unis, a été arrêté à Harper's Ferry, en route pour Washington City.

Commerce de l'Ouest.

Louisville, 8 mai.—L'inspecteur de la douane a reçu l'ordre d'empêcher des expéditions d'armes, de munitions de guerre et de provisions aux Etats séparés, partant de Louisville ou traversant cette ville.

Le major Anderson commande la brigade du Kentucky.

Washington, 8 mai—Le major Anderson a accepté le commandement de la brigade du Kentucky, avec l'autorisation du président.

(Il y a erreur, ce ne peut être des troupes du *Kentucky*).

Arrestation des émeutiers de Baltimore.

Baltimore, le 2 mai—Plusieurs émeutiers ont été mis en état d'arrestation pour avoir attaqué les hommes du Massachussetts. La législature n'a pris aucune délibération à cet égard.

Washington, 8 mai—Un régiment louisianais est arrivé lundi à Richmond.

Quatorze cents hommes du Tennessee et un bataillon de l'Alabama sont arrivés à Lynchburg. Quatre mille hommes sont arrivés à Norfolk, parmi lesquels se trouvent deux compagnies de la Géorgie.

Les autorités de Norfolk fortifient cette ville et "Hatter's Inlet".

Congrès des Etats Confédérés.

Montgomery, 8 mai.—Le département de la poste est prêt à prendre la charge des malles; aussitôt qu'il en recevra l'ordre du Congrès.

Le sceau du bureau, les livres, les blancseings, les routes et le personnel, sont complets.

On ne craint dans le transport des malles aucun retard ni occasionné par la règle de conduite politique qu'il peut plaire à Lincoln de suivre.

Aujourd'hui, au Congrès le président Cobb a lu une dépêche de D. P. Hall, commissaire de la Géorgie, annonçant que la Convention d'Etat de l'Arkansas a, le 6 courant, adopté à l'unanimité, et sans conditions, une ordonnance de sécession.

M. Morton a présenté une résolution d'enquête sur l'opportunité de nommer des chapelains dans la marine—Adoptée.

M. Ocheltrie, du Texas, a présenté un bill relatif à l'établissement d'une compensation pour couvrir les dépenses des officiers dans les différents départements de l'exécutif.

M. Conrad, de la Louisiane, a fait une motion demandant la nomination d'un comité de réclamations—Adoptée.

Le Congrès est alors entré en séance secrète.

Montgomery, 8 mai.—Le Congrès a passé la plus grande partie du jour en séance privée.

On prétend que le Congrès a été occupé à prendre des mesures vigoureuses, et à poursuivre la guerre avec succès, en plaçant la Confédération dans les meilleures conditions possible de défense.

Il est aussi entendu que, contrairement à ce qu'on pensait, la Confédération dispose d'une quantité d'armes, d'artillerie et de munitions de toute espèce, suffisante pour maintenir, pendant un an, une armée de 150,000 hommes sur le pied de campagne.

Départ de la frégate Minesota.

Boston, 8 mai.—La frégate de guerre des Etats Unis *Minesota*, ayant fait tous ses préparatifs, a quitté ce port aujourd'hui conformément aux ordres du gouvernement de Lincoln, sa destination est inconnue.

Francfort, (Kentucky) 8 mai.—Le gouverneur Magoffin, dans son message à la législature du Kentucky, actuellement réunie en session extraordinaire, dénonce les mouvements de Lincoln et penche fortement en faveur du Sud: mais renvoie toute initiative au peuple, et recommande l'élection d'une Convention.

Instructions données au ministre des Etats-Unis en France.

Alexandria, 8 mai—Le secrétaire Seward a donné au ministre des Etats Unis en France des instructions complètement opposées à la reconnaissance de la Confédération du Sud, et dans laquelle il montre sa détermination de faire la guerre civile.

De grandes quantités de munitions et de troupes remontent à Washington dans des bateaux.

Memphis, 8 mai—Un incendie a éclaté ce soir, dans le bloc au coin de Front Row et de Court street. La perte est estimée $30,000.

Nouvelles de la rivière.—Louisville, 8 mai.—L'Ohio monte ce soir, avec 11 pieds d'eau dans le canal.

Concentration de troupes à Harper's Ferry.

Philadelphie, 8 mai—On dit que les troupes Virginiennes se concentrent à Harper's Ferry. Le gouvernement n'a nulle appréhension d'une attaque contre Cairo.

Washington, 8 mai.—Le général Lee dit, que les Virginiens ne traverseront pas la ligne frontière avant d'être attaqués par les ennemis envahisseurs.

Alexandria, 8 mai.—La cité présente un aspect calme. On ne croit pas aux rumeurs d'une occupation par les troupes de Lincoln.

Le voyage entre New York et Washington n'offre plus d'interruption. Les voyageurs passent par Perryville.

Philadelphie, 7 mai.—Le sénateur Bayard est arrivé ici après avoir quitté Wilmington, par crainte d'une attaque sur sa personne; il est accompagné de ses deux filles. Une foule l'a suivie du dépôt. Un officier de police est parvenu à le tirer du danger.

Après être resté quelque temps dans le bureau du maire, il est parti dans une voiture privée.

Le sénateur Bayard ne avoir été récemment à Montgomery; il a été à la Nlle-Orléans pour affaires d'un caractère privé.

Départ de l'Asia.

New York, 8 mai—Le steamer *Asia*, de la ligne Cunard, est parti aujourd'hui de ce port pour Liverpool via Queenstown; il emporte $4,800 en espèces.

NOUVELLES D'EUROPE.

Portland, le 8 mai.—Le *North American*, parti de Liverpool le 25 et de Queenstown le 26, apporte les nouvelles suivantes en addition à celles déjà reçues par le télégraphe:

Le parlement anglais a rejeté le bill demandant l'ouverture des terrains de sépulture de l'église d'Angleterre aux non conformistes.

Les journaux français ont publié la protestation du pape contre la reconnaissance de Victor Emmanuel comme roi d'Italie.

Les Chambres ont adopté une résolution félicitant l'armée du Sud de l'Italie.

L'ambassadeur d'Autriche essaie d'exercer son influence sur la diète allemande pour l'empêcher de reconnaître Victor-Emmanuel comme roi d'Italie.

Le prince Napoléon a été nommé président de la commission qui doit représenter la France à la grande exposition de Londres, l'année prochaine.

Le général Boozia a proposé à la chambre de donner son adhésion au plan du général Garibaldi, relatif à la réforme de l'armement national.

Passage de bateaux.

Vicksburg, 8 mai—Le John Raine a passé hier à midi, le Mary E. Keene à 3, le Natchez à 6, le Hiawatha à 7 et l'Autocrat à 8 h. ce matin.

Southern Litterary Messenger.—Nous avons reçu de MM. McFarlane et Fergusson, éditeurs à Richmond, Virginie, le numéro de mai de cette excellente revue qui doit remplacer toutes les publications semi abolitionistes du Nord sur les tables des salons dans le Sud.

Théatre de l'Opéra.—*Bénéfice de M. O. Cabel.—Si j'étais Roi.—Le Serment d'Horace.*—Les habitués de l'Opéra se souviendront ce soir du bénéfice de M. Cabel, l'excellent premier ténor d'opéra-comique, dont le talent distingué et l'excellent goût musical ont si souvent contribué à leur faire passer d'agréables soirées pendant le cours de cet hiver.

Nous avons déjà parlé hier de la composition du spectacle de ce soir, qui est de nature à valoir au bénéficiaire une belle recette et un brillant auditoire. La reprise de *Si j'étais Roi*, charmant opéra interprété par l'élite de la troupe, sera précédée par le *Serment d'Horace*, comédie dont nous avons déjà fait un assez grand éloge lorsque nous avons cité le nom de l'auteur des *Scènes de la vie de Bohème*.

M. Cabel est un artiste sérieux, consciencieux et modeste—un chanteur de talent et d'avenir dont nous recommandons le bénéfice à tous les vrais dilettantes.

Madame Comte Borchardt.—Nos lecteurs connaissent déjà le malheur qui a frappé une des premières chanteuses de notre opéra. L'incendie qui a dévoré la maison qu'elle habitait, rue Royale, ne lui a rien laissé. Costumes, parures, bijoux, toilettes de ville, jusqu'à son linge, tout a été la proie des flammes. La situation dans laquelle ce désastre place Mme Borchardt, femme aussi distinguée par l'esprit et l'éducation que par le talent, est de nature à exciter en sa faveur les plus vives sympathies des habitués de l'opéra. Aussi nous ne doutons pas que tous ne s'empressent de répondre à un appel, sous quelque forme qu'il se présente, ayant pour objet de venir en aide à cette éminente cantatrice et à la tirer au moins des embarras présents dans lesquels vient de le plonger cette perte subite. Il est question d'organiser un concert ou une représentation à son bénéfice pour la semaine prochaine. Lorsque le jour en aura été fixé, nous nous empresserons d'en donner avis, et de solliciter de nouveau la bienveillance de nos lecteurs à l'égard de cette artiste.

Holle & Co.—Revues, brochures, journaux, magasins illustrés, étrangers et américains, voilà ce que l'on trouve en tout temps chez MM. Holle & Co, 61, Passage de la Bourse. On peut également se procurer chez eux, à très bas prix les registres, tableaux, fournitures de bureau etc. Nous croyons en même temps devoir annoncer qu'un dépôt de l'*Abeille* est établi dans le magasin de MM. Holle & Co.

CHRONIQUE LOCALE.

Troisième régiment des volontaires de la Louisiane.—Ce régiment est maintenant complet; il est composé des compagnies suivantes qui ont toutes été organisées dans les paroisses: Beaver Creek Rifles, capitaine J. H. Wingfield; National Guards, capt. Rohman; Delta Rifles, capt. Favrock; West-Feliciana Rifles, capt. Tourene; Hunter Rifles deux compagnies, capt. Hunter; Lake Providence Cadets, capt. Whicher; St-Helena Rifles, capt. Taylor; West-Baton-Rouge Tirailleurs, capt. Williams; Lafourche Guards, capt. Vick. Ce régiment sera probablement le régiment d'élite de la Louisiane.

Les Pelican Guards.—Cette compagnie, organisée comme une garde civile et fournie principalement par les membres du "Pelican Hook and Ladder Company No 4," a paradé hier dans les rues de la ville. Nous avons eu le plaisir de la voir passer devant nos bureaux en ordre militaire excellent.

Nouveau régiment.—Le Bataillon des Chasseurs d'Orléans étant maintenant composé de huit compagnies, forme un régiment. Hier soir, à un meeting, les officiers dont les noms suivent ont été élus:

Colonel, le major Ch. A. Janvier; lieutenant-colonel, le capitaine J. L. Mueller; major, August Reichard Esq. Le régiment se compose actuellement de 600 hommes. Toutes les compagnies qui le composent ont adopté le même uniforme; elles se remplissent rapidement et chacune d'elles comptera bientôt cent hommes; trois nouvelles compagnies s'organisent et se joindront au régiment qui sera réellement une sorte de légion étrangère, étant principalement composé de citoyens Français, Allemands et Italiens. Parmi ces derniers se trouve une compagnie de la légion Garibaldi. Le choix des officiers est excellent et le régiment nouveau peut être mis au nombre de ceux qui savent cueillir des lauriers sur un champ de bataille.

Cour de District des Etats Confédérés.—L'honorable E. W. Moise, qui a été nommé juge de cette cour par le Président Davis, pour le District de la Louisiane, a été admis hier par l'accomplissement des formalités requises; mais comme il n'a pas encore fait choix d'un greffier il ne prendra pas son siège avant que les arrangements soient complets.

Les bureaux de l'ancienne Cour des Etats-Unis sont maintenant au second étage de la nouvelle Douane où toutes les archives ont été transportées.

Constantine B. Beverly, a été nommé marshall du district de la Louisiane.

Arrêtés.—J. T. Ellis et Peter Berry ont été arrêtés dans le 4me District, accusés de complicité dans l'attentat de meurtre commis sur le policeman Caldwell, dans la nuit du dimanche. Cela fait sept personnes qui ont été arrêtées pour le même crime, et il est probable que le coupable se trouve dans le nombre. Reste à le reconnaître et à le punir. D'après le rapport des médecins, il parait que Caldwell est en voie d'amélioration, et qu'il y a quelque espoir de le sauver.

Assaut et Batterie.—Frank Scursa accusé d'assaut et batterie, a été examiné hier par le recorder Long, et renvoyé devant la Première Cour de District.

—Edward Johnson, accusé de viol commis sur la personne d'un enfant a été mis en accusation hier. L'examen a toujours lieu.

Anthony, accusé de meurtre, a été acquitté.

Qui a fait cela?—Michael Hughes a été trouvé la nuit dernière étendu sur le trottoir, dans le 1er district: il avait à la tête une blessure dangereuse faite avec un instrument tranchant. On l'a conduit à l'hôpital. On ne connait pas l'agresseur.

Noyé.—Un inconnu est tombé dans le Mississippi à 2 heures, hier matin, et s'est noyé.

Suicide.—Un homme nommé David Vincent, arrêté par les officiers de police McRay et Lobselle, parvint à s'échapper de leurs mains en tirant un coup de pistolet sur ce dernier. Il prit la fuite et se réfugia dans le schooner *Cosmopolitan*, ancré dans le canal Carondelet, où il se suicida en se tirant un coup de pistolet.

Le tout s'est passé hier soir à 9 heures.

La guerre en Cochinchine.—*La Patrie* a reçu une lettre de Cochinchine qui donne des détails intéressants sur les derniers combats livrés aux Annamites:

"Camp de Khil-hoa, 27 février.

"Je vous écris à la hâte. Je suis exténué de fatigue, et la chaleur est épouvantable.

"Le 29 février, la petite armée française et espagnole était tout entière concentrée dans l'ancienne ville chinoise de Saigon et prête à attaquer le lendemain 24, les Cochinchinois. Des reconnaissances avaient été faites la veille. A la pointe du jour, nous nous mettions en route, sous la conduite d'un officier du génie.

"Pendant la marche, les forts que notre ancienne garnison occupait dirigeaient sur les lignes annamites un feu bien nourri. A six heures du matin, nous débouchions sur un terrain assez uni, les Espagnols à la droite, l'infanterie de marine, les chasseurs à pied, les fusiliers marins et les abordeurs à la gauche. L'artillerie était au centre. A peine fut-elle arrivée sur le théâtre de l'action, qu'elle ouvrit son feu en avançant jusqu'à 200 mètres de la ligne ennemie, que protégeaient des ouvrages avancés, accessibles seulement à des troupes françaises. Des colonnes d'assaut prises parmi les marins et les chasseurs, avaient été formées d'avance, l'infanterie de marine devait rester en réserve.

"Au moment où ces colonnes allaient s'élancer, le général de Vassoigne, venu à la colonne de gauche pour la mener en avant, fut atteint d'une balle au bras gauche. Malgré tout son courage, il se vit obligé de quitter le champ de bataille et de faire dire à M. le vice-amiral Charner qu'il était contraint d'abandonner le commandement des troupes. La blessure que venait de recevoir le brave général, dont la conduite avait été tant remarquée dans le nord de la Chine, communiqua un élan extraordinaire aux troupes, qui s'emparèrent presque immédiatement de la ligne que l'on attaquait.

"Maîtres, à huit heures du matin, de la position, nous aperçevions devant nous une vaste plaine; mais l'amiral jugea convenable, dans l'intérêt de la santé de l'armée, de nous faire reposer, tellement la chaleur était accablante. A quatre heures, nous nous mettions de nouveau en marche pour traverser cette plaine et exécuter un mouvement de conversion à droite qui nous amenât devant le camp retranché des Annamites. Ce camp est un ouvrage immense, avec réduit et fossés. Mais la nuit étant venue, nous avons dû nous arrêter dans un village situé à l'extrémité, comptant attaquer le 25 au petit jour.

"L'infanterie espagnole fut placée à la gauche, l'artillerie au centre, l'infanterie de marine à droite; les chasseurs à pieds formaient la réserve, et la cavalerie tagale était destinée à faire une reconnaissance.

"A six heures du matin, nous quittâmes le village, protégés par des tirailleurs. Une demi-heure après nous fûmes accueillis par un feu très nourri, et l'on vit tomber dans nos rangs plusieurs braves soldats.

"Les colonnes d'assaut s'élancèrent bientôt sous une pluie de balles et de boulets. Le colonel Testart, qui conduisait l'une de ces colonnes, eut son cheval tué sous lui et fut frappé d'une balle à la tête. L'enseigne de vaisseau Laraiguière a eu la hanche et un bras emportés; il est mort dans la journée, M. desroziers, lieutenant d'infanterie, a reçu un coup de lance dans la figure. Sa blessure, je suis heureux de le dire, ne présente pas de gravité.

"Vous citer tous les noms de ceux qui se sont distingués par leur intrépidité me serait impossible; tout le monde a été admirable de sang-froid et de courage.

"Les chasseurs ont eu deux officiers légèrement blessés. Dans l'infanterie de marine on cite particulièrement la belle conduite du chef de bataillon de Trentinian. On ne peut se rendre bien compte de la difficulté que nous avons eue à enlever la position qu'en examinant l'ouvrage que nous occupons en ce moment: c'est un vaste rectangle de 1,500 mètres de côté avec réduit, fossés et ouvrages accessoires. Le boulet et l'obus ne font aucun effet dans ces ouvrages en terre.

"Dans ces deux journées, nous avons eu 300 hommes tués ou blessés, les Espagnols compris. Nous avons enterré plus de 250 Cochinchinois. Nous pouvons, sans exagération, évaluer le nombre de leurs blessés à 2,000. Celui des tués est plus difficile à constater, car on les voyait traverser le feu pour emporter leurs morts. Il faut que leur frayeur ait été bien grande pour que nous ayons trouvé encore autant de cadavres."

D'autres nouvelles annoncent que, le 2 mars, le corps expéditionnaire s'est mis en marche pour déloger l'ennemi des positions qu'il occupait encore à Bienhoa et à Mytho. L'état du général de Vassoigne, blessé d'un coup de feu au bras gauche, n'inspirait pas d'inquiétudes.

A la suite des derniers combats, on a trouvé parmi les morts le général qui commandait l'artillerie annamite.

La brochure du duc d'Aumale.—Nous lisons dans une correspondance parisienne:

Le *Moniteur* annonce que la brochure de M. le duc d'Aumale a été saisie. Il parait que le dépôt au parquet du procureur impérial à Versailles a été régulièrement fait vingt-quatre heures avant la publication, ainsi que le prescrit la loi, Versailles étant le chef-lieu du département de Seine-et-Oise auquel appartient Saint-Germain-en-Laye où la brochure a été imprimée. Le titre a trompé l'examinateur chargé de ce travail, il a laissé écouler les vingt-quatre heures voulues par la loi sans mettre son véto, et ce n'est qu'après la mise en vente qu'il a pu se rendre compte de l'importance de la publication. Plusieurs éditions doivent paraître, notamment à Londres, Bruxelles et Berlin.

On parlait aujourd'hui d'une lettre adressée par le prince Napoléon à l'Empereur et dont le but aurait été d'empêcher les poursuites contre la brochure du duc d'Aumale. D'après ce qui m'est affirmé, le prince annonçait dans cette lettre qu'il avait vu le ministre de l'intérieur pour le prier de trancher exceptionnellement une situation exceptionnelle et d'arrêter la justice par une intervention politique.

Le prince ajouterait encore (toujours si je suis bien informé) que les attaques dont il a été l'objet dans l'écrit du prince d'Orléans étaient un motif de plus d'insister auprès de l'Empereur pour que les poursuites fussent discontinuées. Le cousin de l'Empereur notamment faisait observer très justement qu'étouffer n'est pas répondre.

Le bruit a couru qu'il aurait été proposé sérieusement de convoquer la haute Cour et de comprendre le duc d'Aumale dans le procès; mais on n'aurait pas songé, en recourant à cette extrémité, que les princes d'Orléans étant bannis de France par une loi, n'ont pas même la faculté de ne pas être contumax. Il parait donc que tout au plus l'éditeur et l'imprimeur de la *Lettre sur l'histoire de France* seront poursuivis correctionnellement. Maintenant il y a une troisième version qui veut que la brochure saisie administrativement ne soit point poursuivie du tout; la loi disant qu'au bout de deux ans toutes les poursuites sont prescrites, il s'appliquerait ainsi une sorte de possibilité régulière de ne pas donner suite à la saisie. Quelle que soit la valeur de ce dernier argument, je me borne à constater que beaucoup de personnes doutent que l'affaire apparaisse au grand jour de la justice.

Maintenant j'entends dire qu'une réponse va être opposée, dans une brochure nouvelle, à celle de M. le duc d'Aumale; mais c'est là ce qui me parait difficile à croire. Comment justifier, ne fût-ce qu'au point de vue de la logique, la publicité donnée à la réplique quand l'attaque aurait été supprimée par mesure supérieure?

On lit dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg* du 30 mars:

MM. Meunier et d'Eichthal, qui se trouvent en ce moment à Saint-Pétersbourg, vont faire une excursion, qui durera deux ans, dans la Sibérie et la province de l'Amour; ils sont chargés, dit-on, d'une mission par la Société d'acclimatation de Paris."

C'est la faute à Voltaire.—Si un peuple veut secouer le joug, on peut être sûr que la France sera accusée d'avoir poussé au mouvement.

D'après ce qu'on nous mande de Vienne, dit l'*Indépendance*, la cour de Russie aurait acquis des preuves que toutes les démonstrations polonaises auraient été tramées à Paris. La cour d'Autriche nourrissant les mêmes soupçons quant à la Hongrie et à la Gallicie, on espérait à Vienne qu'à la froideur déjà constatée entre la Russie et la France succéderait un rapprochement, si non même une alliance, entre la Russie et l'Autriche. A ces détails en correspondent d'autres d'après lesquels des recommandations spéciales auraient été adressées par le gouvernement français à certains de ses journaux, en même temps que l'Empereur faisait inviter un membre de sa famille à mettre plus de circonspection dans l'expression de son opinion en faveur de la Pologne.

Mais en admettant même que la responsabilité des événements dont Varsovie a été le théâtre dût être attribuée à des encouragements indirects venus de Paris, ce qui est loin d'être prouvé, encore le gouvernement de Russie aurait-il intérêt à examiner si une alliance entre lui et l'Autriche, pour la compression des droits de la Pologne et de la Hongrie, ne servirait pas cette propagande des nationalités dont il croit avoir à se plaindre, au lieu de lui nuire. Sa position sous ce rapport est bien différente de celle du gouvernement autrichien, et elle lui commande de ne pas s'engager dans une politique qui, déjà fatale dans le passé, ne lui apporterait rien de bon dans l'avenir.

Lettre sur l'Histoire de France.

(Suite)

Ouvrez l'*Annuaire militaire*, regardez la liste des généraux en retraite. Vous y trouverez le nom de l'aide de camp de ce même roi, qui, en 1830, fut chargé de recevoir à Paris, la reine Hortense et son fils, aujourd'hui votre empereur. Le roi avait violé la loi en permettant à votre tante d'entrer en France, et qui, pis est, il l'avait fait à l'insu de ses ministres: c'est, je crois, le seul acte inconstitutionnel qu'on puisse lui reprocher. Mais il y a dans cette aventure quelques détails qui méritent de vous être rapportés.

Le lendemain du jour où le roi des Français avait donné audience à la reine Hortense, il y avait conseil des ministres "—Quoi de nouveau, messieurs? dit le roi en s'asseyant.—Une nouvelle fort grave, sire, reprit le maréchal Soult; je sais, à n'en plus douter, par les rapports de la gendarmerie, que la duchesse de Saint-Leu et son fils ont traversé le midi de la France." Le roi souriait. "—Sire, dit alors M. Casimir Périer, je puis compléter les renseignements que le maréchal vient de vous fournir. Non seulement la reine Hortense a traversé le midi de la France, mais elle est à Paris. V. M. l'a reçue hier.—Vous êtes si bien informé, mon cher ministre, reprit le roi, que vous ne me laissez pas le temps de vous rien apprendre.—Mais moi, sire, j'ai quelque chose à vous apprendre. La duchesse de Saint Leu ne vous a-t-elle pas présenté les excuses de son fils retenu dans sa chambre par une indisposition?—En effet.—Eh bien! rassurez-vous, il n'est pas malade; à l'heure même où Votre Majesté recevait la mère, le fils était en conférence avec les principaux chefs du parti républicain, et cherchait avec eux le moyen de renverser plus sûrement votre trône." Louis Philippe ne tint pas compte de cet avis; mais les menées continuant, le ministre, un peu plus indépendant que ceux qui exposent aujourd'hui si clairement aux Chambres les intentions de votre cousin, prit sur lui de mettre fin au séjour de la reine Hortense et de son fils.

A mesure que j'écris, vos griefs contre la maison d'Orléans me reviennent à la mémoire. Il y a une de vos maximes de gouvernement, maxime essentielle, que Louis Philippe, trop débonnaire à votre gré, a négligé d'appliquer. "Quelles légitimistes, avec vous dit, ou des républicains exaltés veulent d'Angleterre (vous oubliez les orléanistes, mais je vous fais grâce de l'omission, que je tiens pour purement accidentelle), essaient donc de venir avec mille ou quinze cents hommes une descente sur nos côtes, nous les ferions bel et bien fusiller." Or, sous le gouvernement de Juillet, il y a eu une incursion à Strasbourg et une descente à Boulogne, et il n'y a eu personne de fusillé! Grave faute sans doute! Eh bien! ces d'Orléans sont incorrigibles, et si c'était à recommencer, je crois qu'ils seraient aussi cléments que par le passé. M. je pour les Bonaparte, quand il s'agit de faire fusiller, leur parole est bonne. Et, tenez, prince, de toutes les promesses que vous et les votres avez faites ou pouvez faire, celle-là est la seule sur l'exécution de laquelle je compterais.

Car, il faut en convenir, le gouvernement actuel, si heureux à tant d'égards, a moins de succès dans l'accomplissement de ses promesses. Un seul homme avait prêté serment à la constitution républicaine: il lui a fallu faire le 2 décembre. On avait dit: "L'empire, c'est la paix:" et nous avons eu les guerres de Crimée et de Lombardie. En 1859, l'Italie devait être libre jusqu'à l'Adriatique: l'Autriche est encore à Vérone et à Venise. Le pouvoir temporel du pape devait être respecté, nous savons où il en est, et les grands ducs attendent toujours leur restauration annoncée par la paix de Villafranca. Je suis qu'il est difficile de tant promettre, et de toujours tenir: je connais le rôle commode que jouent tour à tour, selon les besoins de la situation, tantôt les anciens partis, tantôt les manifestations des diverses volontés nationales, puis la politique de l'Angleterre, et je ne suis pas de ceux qui exigent que l'on arrête sur le fait des circonstances, l'exécution rigoureuse des engagements pris ne peut pas compter parmi les vertus dont la famille Bonaparte doit nous présenter le touchant faisceau, et ceux auxquels on donne tant à espérer feront bien d'y prendre garde.

A votre philippique contre les Bourbons aînés ou capets, vous avez fait succéder le panégyrique des Napoléon. Les Napoléon! au lendemain du procès Patterson, ce pluriel n'a pas laissé de surprendre un peu. Nous sommes depuis longtemps habitués à l'apothéose du grand empereur, nous avons tous lu les *Victoires et Conquêtes*, assisté aux pièces du Cirque, chanté les chansons de Béranger, écouté avidement les récits des acteurs, obscurs ou illustres, de l'époque impériale; et ce gouvernement de Juillet, dont vous poursuivez avec tant d'acharnement la mémoire et les représentants, avait remis la statue de votre oncle sur la colonne, recueilli ses cendres aux Invalides, couvert de la vivante image de ses exploits les murs du palais de Versailles. Mais ne craignez-vous pas de diminuer la taille du demi dieu en voulant envelopper sa famille dans son auréole? car nous savons aussi ce que les contemporains pensaient et disaient des frères de l'empereur, et, pour nous en tenir aux faits les plus saillants, avez-vous oublié qu'il fallut enlever à Louis la couronne de Hollande, retirer à Joseph le commandement de l'armée d'Espagne, à Jérôme le commandement du corps qu'il conduisait en Russie? N'avez vous pas un cousin, Louis-Lucien, si je ne me trompe, qu'au plus fort du blocus continental, naquit en Angleterre, où son père était réfugié? Et Murat en 1814? Mais ici je m'arrête; car celui-là, au moins, avait cent fois conduit nos escadrons à la victoire; et d'ailleurs, je conserve pour les vaincus et les morts ce respect que vous ne réclamez si impérieusement que pour les heureux et les vivants.

Permettez-moi de vous le dire, il y a deux sujets que vous et vos amis vous reprenez trop souvent: les principes de 89 et les désastres de 1815. Je reviendrai tout à l'heure à ces principes qui me sont si chers; j'aime moins à parler de 1815. Quand je songe aux prodigieux efforts que fit le génie de l'empereur pour sauver la France en 1814, l'admiration et le patriotisme étouffent en moi tout autre sentiment; et quand je contemple la grande infortune du captif de Sainte Hélène, il n'y a place en mon cœur que pour la douleur et la sympathie. Mais, quand nous exploitez les calamités de la patrie pour en faire une arme de parti, quand vous reprochez à d'autres les traités qui en ont été la conséquence, nous sommes bien forcés de rappeler quel est celui dont les passions et les fautes ont infligé à la France une humiliation sans pareille dans notre histoire. Vous n'aimez pas Louis XIV, dites-vous, à cause du mal qu'il a fait à la France: quel sentiment avez vous donc pour votre oncle? Louis XIV était, dites vous, un orgueilleux despote, son royaume à sa mort était appauvri d'hommes et d'argent; mais je ne crois pas qu'à cet égard Napoléon ait rien à lui envier. Si le grand roi a voulu assurer à Philippe V l'héritage de Charles II, le grand empereur a voulu créer les nouveaux rois d'Espagne, de Hollande, de Naples et de Westphalie, entreprises qui nous ont bien coûté aussi cher que la guerre de la Succession et qui ne nous ont laissé que des prétendants.

En fin de compte, Louis XIV a laissé la grande monarchie autrichienne irrévocablement dissoute et la France agrandie de la Flandre, de l'Artois, de l'Alsace, de la Franche-Comté et du Roussillon. L'Empereur a légué à la Restauration une France privée des conquêtes de la République, isolée en face de l'Europe, dont la nouvelle organisation politique et militaire était exclusivement dirigée contre nous. Ah! si l'auteur du concordat et du Code civil, au lieu de se lancer dans d'injustes entreprises, et "de se faire un jeu des peuples et des lois," avait voulu consacrer son génie à fonder la liberté dans la patrie, s'il avait employé cette puissance de la France, dont il eut faire un si terrible usage, à exercer sur le monde une influence libérale et bienfaisante, vous auriez le droit d'invoquer son exemple et ses préceptes. Mais quand vous nous parlez des six cent mille hommes qui étaient toujours prêts à le suivre, vous nous obligez à vous demander où il les a conduits, et ce qu'il en a fait. Comptez combien il en a laissé dans les plaines de Castille et dans les steppes de la Russie. Avez-vous jamais, dans vos voyages, traversé la chaussée qui conduit de Leipzig à Lindenau? Vous êtes-vous figuré quelle hécatombe on fit de nos soldats, le 19 octobre 1813, sur cet étroit passage, le seul qui restât ouvert à l'armée en retraite. Car ce même orgueil, qui avait rejeté les propositions de Dresde, n'admettait pas la possibilité d'une défaite, étouffait à la fois la voix du bon sens et celle de l'humanité, et le plus prévoyant des capitaines n'avait pas fait jeter sur l'Elster les quelques ponts qui auraient pu sauver la vie à des milliers de Français. Vous avez toujours 1815 à la bouche: mais vous nous faites souvenir qu'au retour de Waterloo, l'Empereur n'eut qu'une injure à jeter pour dernier adieu à cette armée qui venait de faire des prodiges: "... Une bataille terminée, une journée finie, de fausses mesures réparées, de plus grands succès assurés pour le lendemain, tout fut perdu par un moment de terreur panique..." Eh bien, quand votre oncle écrivait ces lignes, il savait parfaitement que la victoire n'avait pas été un seul instant, je ne dis pas certaine, mais probable; il savait bien qu'il n'y avait pas eu de panique, et que nos soldats combattaient encore quand il n'y avait plus aucune chance, non de vaincre, mais seulement de résister.

Après la tirade obligée sur 1815, vous invoquez l'autorité de l'Empereur, ses actes et ses paroles à l'appui de vos opinions sur le pouvoir temporel du pape et sur la question italienne; et, quoique vous ne permettiez à vos adversaires de citer que des pièces officielles, vous mêlez à des fragments de dépêches adressées par le général Bonaparte au Directoire, ou par l'Empereur au prince Eugène, une longue citation du *Mémorial de Sainte-Hélène*: encore ne la faites-vous pas complète. Mais prétendez-vous prouver que Napoléon ait mis le pape à Savone et un préfet à Rome, par respect pour les droits des peuples? il avait placé la couronne de fer sur sa tête, et ce n'est pourtant pas au royaume d'Italie, mais à l'empire français qu'il avait réuni les Etats du Saint Siége. Ce n'est pas le mauvais gouvernement du pontife, mais son défaut de docilité qui le choquait. Ecoutez ce qu'il écrivait à son frère Joseph, le 12 mars 1806: "Je ne veux pas que la cour de Rome entretienne aucun ministre près des puissances avec lesquelles je suis en guerre; je ne la laisserai jouir de son indépendance et de sa souveraineté qu'à ce prix (*Mémoires du roi Joseph*, II, 102)." Non, votre oncle n'avait pas pour la papauté cette aversion que vous lui supposez. Vous ne pouvez avoir oublié ces curieuses instructions qu'en 1821 le général Bertrand rapporta de Sainte-Hélène au même roi Joseph Napoléon, à son lit de mort, avait insisté pour que sa famille s'établit à Rome, "s'en emparât et attachât à ses intérêts une théocratie puissante; elle ne tarderait pas à avoir un pape, des cardinaux (*Mémoires du roi Joseph*, X, 264)." Quelques années de plus, le vœu de Napoléon eût peut-être été rempli; un de vos cousins aurait pu s'asseoir sur la chaire de Saint-Pierre, qui probablement alors aurait été mieux défendue.

Et Naples! Vous paraissiez croire que l'existence de ce royaume datait des traités de 1815 "Ce sont ces traités, avez vous affirmé, qui ont dit: Toi, tu seras Napolitain!..." Mais qu'étaient-ils donc depuis le douzième siecle, les habitants des Deux-Siciles? Qu'étaient-ils au temps si regretté de Joseph et de Murat? L'Empereur a-t-il jamais proposé au peuple de ces belles provinces d'envoyer des députés au corps législatif italien, si peu de temps réuni, il est vrai? ce n'était pas cependant qu'il eût un goût particulier pour l'autonomie de cette contrée. "Le royaume de Naples m'est nécessaire." écrivait-il à son frère; et il entendait bien que cet Etat vassal fournit des hommes, des contributions, voire des dotations à ses lieutenants et ses sénateurs. Je ne vous rappellerai pas les recommandations sanguinaires qu'on peut lire à chaque page du tome second des *Mémoires du roi Joseph*, bien qu'il s'agisse ici de documents authentiques, publiés par votre aide de camp, et non de vagues calomnies, comme les raffinements de cruauté que vous reprochez à la reine Caroline. Je ne veux pas exagérer la portée des citations que je pourrais faire, je suis convaincu qu'en cherchant à stimuler l'énergie de son frère, l'Empereur outrepassait sa propre pensée, et je ne puis croire qu'il entendît réellement prescrire tant d'incendies, de massacres et de confiscations. Je ne méconnais pas non plus le bien que les administrateurs français ont pu faire dans l'Italie méridionale, ni les traces profondes que leur passage y a laissées. Mais, en jugeant l'Empereur par ses actes, par ses décrets et ses dépêches, non par ses conversations posthumes ou quelque sorte, plus ou moins exactement rapportées, j'ai le droit de dire qu'il ne voulait donner à l'Italie ni la liberté, ni l'unité, ni même l'indépendance.

(La fin a demain.)

Steamboats partant aujourd'hui.

RIVIÈRES.

Vicksburg—Gen Quitman, White......5 P M
Riv Rouge—Gouet, Harrell......5 P M
Grand Ecore—Rapides, Dowty......5 P M
Louisville—John Raine, Underwood......5 P M
St Louis—Imperial, Gould......5 P M
Lafourche—Music, Brown......5 P M
Riv Ouachita—Paul Jones, Keeling......5 P M

RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN:

Mobile—Bateau de la malle......8 A M
Covington—Pamlico, Hoffman......10½ A M
Ocean Springs—Creole, Walker......9 A M

PAR MER:

Galveston—Steamship Galveston, Hutchins......8 A M
Lavaca—Propeller, Mobile, Teal......8 A M

SERVICE FUNEBRE.

UNE messe pour le repos de l'âme de feue Mme François Beaumont LIVEAUDAIS sera célébrée lundi prochain, 13 courant, à l'Eglise Ste Anne, rue St Philippe, entre R[illegible] et [illegible]. Les amis et connaissances de la famille sont invités à y assister.

Marié, le 7 courant, dans l'Eglise St Patrick, par le révérend Richard Kain, M. VICTOR PESSOU à Mlle MARIE L. MERCIER, tous deux de cette ville. 9 mai—1f

UN MOT AUX SAGES—Au déclin de la vie, les forces qu'enlève la vieillesse ne peuvent être remplacées que par une préparation qui ne laisse pas rédouter les suites des stimulants ordinaires. On offre aux personnes âgées l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER dont l'effet est immédiat et permanent. Il donne du ton à l'estomac, calme l'appétit, prolonge l'existence et la rend heureuse. Pour la dyspepsie, l'oppression provenant de la nourriture, pour les coliques bilieuses, les fièvres et frissons pour la faiblesse et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, L'Amer est recommandé par des milliers de personnes qui en ont vu l'efficacité. 1 mai—6

Arrêtez cette affreuse toux!

Qu'il est pénible d'entendre, de temps en temps, en passant dans les rues, quelqu'un tousser bruyamment. Le premier sentiment qu'on éprouve est celui de la compassion, et on espère ensuite que le malade n'ignore pas l'efficacité du SIROP DE CERISES SAUVAGES et de GOUDRON de Davis.

Sait-il qu'il peut être soulagé immédiatement? Sait-il que le certificat a été duquel il passe a donné à la science un remède nouveau? Ayez de suite recours au sirop de

Cerises sauvages et de goudron,

vous n'aurez rien à craindre de la maladie de poitrine; la membrane muqueuse sera protégée, et vous aurez un nouvel homme

Sirop de cerises sauvages et de goudron, de Davis.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO. Agence générale.
6 mai—6.8.10 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Chacun se réjouit.

Chacun se réjouit de ce qu'on ait inventé une préparation pour exterminer les rats et les ravets, ces fléaux des ménages. Nous pouvons maintenant répéter les paroles du grand philosophe:

"Mon mal et l'antidote sont devant moi."

Comme il s'agit d'antidote, nous offrons le

Destructeur des rats et des ravets, de Wilson.

On ne saurait trouver rien de mieux pour s'en débarrasser. Faites-en l'essai! Faites-en l'essai!

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO.
6 mai—6.8.10 Nos 21 et 151, rue de Chartres

BRULURES.

Aucune brûlure, quelque grave qu'elle fût, n'a résisté jusqu'à présent à l'effet puissant du PAIN EXTRACTOR MAGIQUE DE DALLEY. N'achetez que le véritable qui porte la signature de HENRY DALLEY, fabricant, sur une étiquette en acier.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Cie.
6 mai—6.8.10 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Une demoiselle

Pour enseigner le français à 2 enfants en ville.

$40 PAR MOIS.

S'adresser chez M. BRETTE, 13, rue St Charles.

9mai—2f

Bains de la rue des Remparts.

LE soussigné, ancien propriétaire des bains de la rue Conti, annonce au public qu'il dirige en ce moment l'établissement des bains de la rue des Remparts, entre Toulouse et St-Louis. Cet établissement a été complètement restauré et offre au public tous les avantages désirables.
9 mai—4f P. GAUPP.

Perdu ou volé,

UN billet tiré par E. A. Tyler, à son propre ordre et par lui endossé en blanc, portant la date du 22 octobre 1860, à 90 jours, pour la somme de quatre cents piastres. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui rapportera ledit billet au soussigné.
T. FELLOWS,
9 mai—9.11,13 7, rue du Camp

Chien trouvé.

TROUVÉ, un beau chien de Terre-neuve. Le propriétaire pourra se le faire livrer en s'adressant au café, au coin des rues Bourbon et St-Pierre, après avoir payé les frais d'annonces. 9 mai—1f

AVIS.—La personne qui, le dimanche, 5 courant, a pris par erreur un habit brun dans le salon de coupes de cheveux de Auguste Poirier, sous l'hôtel St-Louis, en en laissant un vieux à la place, est priée de le rapporter où il l'a pris et où il retrouvera le sien.

Il y avait dans la poche de l'habit qui a été emporté une clef de bureau, une lettre cachetée, un mouchoir de soie, une paire de gants. Il y avait dans la poche de l'habit laissé un mouchoir blanc marqué Y. 9mai—2f

PETITS POIS de Briant—25 caisses de 100½ boîtes petits pois de Briant,
40 caisses de 50½ boîtes do do do do
A vendre par HENRY VALETON & Co
9 mai 27, 29, 31, rue Bienville

SARDINES sans arêtes—30 caisses de 100½ boîtes sardines sans arêtes, de Lemarchand, Nantes, 15 caisses de 100¼ sardines sans arêtes, de L. Marchand de Nantes,
A vendre par HENRY VALETON & Co
9 mai 27, 29, 31, rue Bienville

SARDINES à l'huile—50 caisses de 100¼ boîtes sardines à l'huile Louis Eddin, Lorient, 50 do 200¼ do do do, 75 do de 100½ do do do; 50 do do 100¼ do do V Rosier, Nantes; 50 do de 100½ do do do.
A vendre par HENRY VALETON & Co
9 mai 29, 29, 31, Bienville

FRUITS au jus—65 caisses fruits au jus assortis, Lafaurie, 45 do do do, de Paris,
100 do fraises au jus, diverses marques
A vendre par HENRY VALETON & Co
9 mai 27, 29, 31, Bienville

JUS de fruits—10 caisses sucs de merises pour sirops, 10 do do framboises do, 70 do do groseilles do
A vendre par HENRY VALETON & Co
9 mai 27, 29, 31, Bienville

SIROPS pour soda—Sirop de fraises, de framboises, do d'ananas, do d'orgeat, do de groseilles, do de limon, do de merises, do de nectar, etc.
A vendre par HENRY VALETON & Co
9 mai 27, 29, 31 Bienville

AMORCES—4 caisses amorces françaises cannelées feudues, F 1 et G D, à vendre par B TURPIN,
9 mai 93, Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire Uncle Sam, de Bordeaux,
80 barriques vin rouge bon ordinaire, pour familles,
100 caisses vin rouge St-Julien.
A vendre BLANCHIN & GIRAUD,
9 mai 71, Vieille Levée

MARSEILLE—400 paniers huile Plagniol, grandes et demi-bouteilles,
300 caisses vermouth Noilly Prat & Co,
400 do do Joany & Co,
200 do vin muscat Frontignan,
200 do salaisons assorties,
300 do eau de fleurs d'oranger,
80 do cassis, punch et ratafia,
50 do kirsch Noilly Prat & Co,
20 barriques vin rouge Bergasse
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
9 mai 71, Vieille Levée

EN magasin—80 barriques vin rouge bon ordinaire,
50 barriques vin rouge pour familles,
70 barriques vin rouge St-Emilion,
18 demi barriques vin blanc vieux,
150 caisses fruits au jus,
200 caisses vin rouge Haut-Brion et Margaux,
25 balles bouchons pointus, longs,
10 do bouchons en sacs de 500,
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
9 mai 71, Vieille Levée

ATTENTION.

Vente sans réserve.—Marchandises sèches.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente sans réserve de Marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.—Conditions à la vente.

Les marchands de fournitures sont engagés à assister aujourd'hui, à 11 heures, à la vente qui aura lieu au No 47, rue des Magasins.

Vente de ce jour par le Shérif, à 10½ heures A. M., sur les lieux, la balance invendue du fonds de magasin de marchandises sèches, etc., situé à l'angle des rues Conti et Bourbon, 2me District. A la même heure sur les lieux, le fonds et l'installation du magasin de marchandises sèches, de bijouterie, etc., situé à l'angle des rues Conti et Bourbon, 2me District.

VENTE CONTINUEE.

La vente par le Shérif du fonds de magasin de marchandises sèches situé à l'angle des rues Conti et Bourbon sera continuée aujourd'hui à la même heure. 9 mai

VENTE RENVOYEE.

La vente par le Shérif, du fonds et de l'installation du magasin de marchandises sèches situé à l'angle des rues St Louis et Villeré est remise au 24 du courant. Voir aux annonces. 9 mai

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

ASAMBLEA GENERAL.

Los miembros que la componen se reuniran en asamblea general el LUNES proximo, 13 del corriente, á las 6 1½ de la tarde, en el local de las "Nuevos Lusitanos" esquina de las calles de Campos Eliseos y Grands Hommes.

Esta convocacion tiene por objeto el cumplir lo que manda el articulo 3o seccion 1a de los reglamentos, y ademas someter a ella asuntos de importancia; por lo tanto se espera que todos los miembros se hallaran presentes á la hora indicada.

De orden del Presidente.
FERNARDO RODRIGUEZ, Secretario.
9mayo—4f

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 6 mai 1861.

CETTE Banque ne sera pas ouverte le soir, de 5 à 6 heures comme de coutume, du 15 mai au 30 septembre, en vertu d'une résolution des directeurs.
8 mai—au 15mai A. M. FORTIER, Caissier.

Avis aux actionnaires de la Compagnie d'Assurance du Star.

LES commissaires de liquidation de la Compagnie d'Assurance du Star, ont déclaré un dividende de six pour cent (6 p[c]) sur le capital de la Compagnie, lequel dividende sera payé, sur demande, à leur bureau, rue Carondelet, No 1½. 8 mai—6f

GRAND DÉBALLAGE!

M. J. C. GOUBLER

vient de recevoir de Lyon un grand choix de Galons, Glands et Franges pour ornements d'Eglise et pour tout ce qui concerne l'habillement des militaires.

S'adresser rue St-Pierre, No 13, maison Pontalba, au 1er. 8mai—6f

PLACE DE PROFESSEUR.

UN jeune homme de trente et quelques années, ayant fait un cours d'études complet, désirerait trouver une place de professeur de français et de mathématiques dans une famille établie à la campagne. S'adresser au magasin de MM. Doussan & Jacquet, rue de Chartres, No 110, entre St-Louis et Conti.
8mai—5f

Billets perdus.

UNE lettre mise à la poste du Bayou Goula, lundi 22 avril, pour la Nouvelle-Orléans, et renfermant deux billets à ordre, n'a pas été reçue à destination. Les billets sont tous les deux datés du 5 avril 1861, et sont payables dans le courant de mars 1862. Leur valeur est de quatre cent soixante dix-sept piastres bacon ($477). Ils sont tirés par M. Lucien Ricard, à l'ordre de M. Marcello Martin. Le public est prié de ne pas négocier les billets ci-dessus décrits. 8 mai—4f

DEMANDE DE LOGEMENT.

UN monsieur demande un logement dans une famille française, avec ou sans la pension. S'adresser aux lettres A. Z., au bureau de l'Abeille.
8mai—3f

Dissolution de Société.

LA Société d'ALFRED MUNROE & Co à la Nlle-Orléans—composée d'Alfred Munroe et James Mushaway, de la Nlle-Orléans, et Wm D. Abbatt, de New-York, est dissoute à partir de cette date. Les soussignés continueront les affaires sous la même raison.
ALFRED MUNROE,
JAMES MUSHAWAY.
Nlle-Orléans, 1er mai 1861. 8 mai—12f

Le soussigné se retire de la maison d'ALFRED MUNROE & Co, de New-York, et dissout toutes relations avec elle, à partir de cette date.
ALFRED MUNROE.
Nlle-Orléans, 1er mai 1861. 8mai—12f

LE Dr. HUNTER,

De New-York,

Médecin pour les maux de gorge, les maladies des poumons et du cou.

Le Dr. *Hunter* annonce à ses malades et au public que son bureau restera ouvert à la Nouvelle-Orléans et que le Dr. *A Follin* l'y remplacera.

Le Dr. *Follin* a une réputation bien établie de praticien habile et expérimenté. Il suit le système du Dr. Hunter qu'il a traité avec succès il y a quelques années.

Les personnes qui désirent suivre le traitement du Dr. Hunter par consultation peuvent continuer le faire en s'adressant à son bureau, dans la rue du Canal, No 156 près la rue Baronne.

Heures de consultation, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Consultations en anglais, en français et en espagnol. 8 mai—6f

PIANOS POUR RIEN!

Maison fondée en 1840,

CINQ MEDAILLES D'OR.

JULES FAIVRE,

46......Rue Royale......46

RECONNAISSANT du bienveillant accueil qu'il n'a cessé de recevoir du public Orléanais depuis la FONDATION DE SA MAISON, vient d'avoir l'heureuse idée d'une COMBINAISON NOUVELLE, qui mettra l'acquisition de ses excellents instruments à la portée de tout le monde.

PIANOS POUR RIEN.

Tout piano loué de cette maison pendant un laps de temps suffisant pour que le montant de sa location atteigne le chiffre de sa valeur, sera dès lors acquis au LOCATAIRE qui en deviendra par le fait l'exclusif PROPRIETAIRE.

Nota—Les prix de location et de vente demeurent les mêmes que par le passé. 8 mai—6f

DEMANDE.

UNE bonne cuisinière et une bonne blanchisseuse.—Adresse: Post Office, boîte 3204. 7mai—3f

CHIEN PERDU.

PERDU, hier, 7 du courant, près la rue St-Pierre, Deuxième District, un chien des races mâtif et chien-loup, blanc, oreilles brunes, crêupion brun. Il répond au nom de *Carlo*. La personne qui le ramènera au magasin de chapeaux de l'encoignure des rues Commune et St-Charles, recevra une récompense de dix piastres.
8mai—3f

Perdu,

UN cachet médaillon avec un portrait de femme. La personne qui le rapportera chez M. Sancho, rue la Vieille-Levée, No 229, recevra une récompense libérale. 7 mai

MULETS PERDUS.

Il a été perdu il y a quelques jours une mule et un mulet. Le mulet est noir, il a une bosse au pied droit. La mule est de couleur cendrée. Une récompense de dix piastres sera donnée à la personne qui les ramènera chez M. Pascal, rue de la Vieille Levée No 95, entre Conti et St Louis. 7 mai—3f

A vendre,

Pour cause de départ.

GROCERIES

UNE grocerie bien achalandée, située encoignure Ste-Anne et Bourbon.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
7mai—6f

Huile! Huile!

EN magasin et à vendre par le soussigné—
400 paniers, bouteilles, Plagniol;
200 do ½ do do
200 do bouteilles Bacigalupi;
150 do ½ do de
A vendre par FRED. AVET,
Rue Vieille-Levée, Nos 59 et 61, entre Conti
7 mai—15f et Bienville.

Morue.

VINGT quarts tambours Morue—
A vendre par FRED. AVET,
Rue Vieille-Levée, Nos 59 et 61, entre Conti
7 mai—15f et Bienville.

HUILE—1000 paniers huile Bacigalupi 22, 24, 11 et 12 onces, 500 paniers Plagniol, 24 et 11 onces,
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr
7 mai 62, et 64, Vieille Levée

A LOUER,

Le haut du magasin No 53, rue de Chartres, à louer. S'adresser à Mlle Sophie Boutroue, 60, rue de Chartres. 6 mai—15

AVIS.

LES soussignés, marchands tailleurs, successeurs de Colvis & Dumas, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont transporté leur magasin, détruit par l'incendie du 4 courant, au No 78, rue de Chartres, entre Conti et Bienville. Ils continueront, comme par le passé, à remplir avec la plus grande exactitude les ordres qui leur seront adressés de la ville ou de la campagne. Ils prient les personnes qui leur doivent, aussi bien que celles dont ils sont les débiteurs, de venir régler avec eux dans le plus bref délai possible.
DUBOIS, LAMANIERE & Cie.
6 mai—au14

A LOUER

UNE jolie résidence située rue des Remparts, No 179, entre Ste-Anne et Dumaine: Ayant quatre appartements, une galerie, deux grands cabinets, cuisine haute avec quatre chambres à domestiques, cabane à laver, citerne, water-works et une cour très agréable.

Des réparations récentes et complètes y ont été faites, le pavage en pierres carrées est achevé ainsi que le carrelage de la banquette en pierres plates.

Une maison

située rue Ste-Anne, No 145, entre Bourgogne et Remparts, ayant au rez-de-chaussée deux beaux salons, un pallier, porte-cochère. Au premier, deux appartements, un grand cabinet, une galerie et un grand vestibule. Dans l'attique, deux appartements.

Dans la cour, quatre chambres à domestiques, cuisine, chambre à repasser, écurie, citerne et water-works.

S'adresser à EDOUARD GUILLOT, rue Royale, No 126. 6mai—2ps 1re p

CIGARES de Londres, Especiales, Caballeros, demi Regalia, Regalia majors, Conchas, Operas, Commerciantes, Sobremesas, Regalia, Regalia Britanica, Prensado, Millar et plusieurs autres classes, des marques El Globo, La Meridiana, Gutieres, La Ritica, El Sol, Black Warrior, La Ingenuidad, American Flag, La Intimidad, Cervantes, Wm R. King, La Escocesa, Gul. Sutter et diverses autres marques, constamment en magasin et à vendre par
CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville

JALAP DU MEXIQUE—Un lot de Jalap du Mexique, en Douane et à vendre par
CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville.
8mai

SALSEPAREILLE DU MEXIQUE.—Un lot de Salsepareille du Mexique, en Douane et à vendre par CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville.
8mai

BOUCHONS.—Un grand assortiment de bouchons, en Douane et à vendre par
CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille Levée,
8mai No 46, entre Douane et Bienville

Cigares de la Havane.

CENT Mille cigares de la Havane de toutes grosseurs, tels que Regalias, Media Regalias, Breves, Londres, Cazadores et Millar, des marques les plus recherchées—Washington, El Sol, Flor de Morales, Intimidad, etc., etc., en magasin et à vendre par
VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
8mai Rue des Magasins, No 64.

RHUM de la Louisiane—30 barils, à vendre par
BERNARD TURPIN,
8mai 93, rue Vieille-Levée

AVIS.

MONSIEUR E. DUVERGER ayant vendu son intérêt dans l'*Abeille* à Monsieur FELIX LIMET, ce dernier devient à dater de ce jour notre associé dans les affaires dudit journal. La raison sociale reste toujours la même. G. F. WEISSE & Co.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1861.

Grand Volksfest Allemand.

Sur le terrain du "Mechanics' and Agricultural Fair Association" (Hippodrome Creole ou Union), le 19 et le 20 du courant, au PROFIT DES FAMILLES DE NOS SOLDATS CITOYENS ABSENTS.

Billets d'admission......$1 00

Chaque jour: dames et enfants, gratis.

Un programme détaillé sera publié jeudi prochain.

CHAS. POTTHOFF, Président.
COL. H. F. STUERKEN, Trésorier,
DR J. F. GRALL, Secrétaire,
M. FIRRENBACH,
MAJ. L. STEIN,
F. E. JUSTUS,
CHRIST KROST,
H. AXTHELM,
W. VOLKHARN,
JAS. VAN SLOUTEN,
M. WEISHEIMER,
JOS. WINTERHALDER,
THEOD. BRUENING, Grand Marshal,
6mai— BOARD DES DIRECTEURS.

Office des Commissaires,

Premier District de Desséchement.

Nouvelle-Orléans, 3 mai 1861.

LES commissaires du Premier District de desséchement, préviennent par le présent avis, qu'ils sont prêts à commencer le desséchement de cette portion de la Nouvelle-Orléans, comprise dans les limites de leur District, à savoir:

"Commençant à l'intersection du Mississipi et de la rue Julie, descendant la rue Julie jusqu'au canal de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans suivant les bords dudit canal jusqu'au lac Pontchartrain, le long dudit lac jusqu'au bayou St Jean, le long du Bayou St Jean jusqu'au Canal Carondelet, le long dudit canal jusqu'à la rue St Pierre, le long de la rue St Pierre jusqu'au fleuve, le long dudit fleuve jusqu'au point de départ.

Un plan et un tableau détaillant cette portion de la ville, sont déposés au bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans, en cette ville.

Les travaux nécessaires pour le desséchement de cette dite portion, commenceront aussitôt que l'on sera satisfait aux conditions de publicité exigée par la loi, et seront terminés au bout de quatre ans. Le coût des dits travaux calculé aussi exactement que possible, sera d'environ trois cent cinquante mille piastres.
6mai—4f,1ps P. E. BAILEY, Président.

Association d'Agriculture et des Artisans, de la Louisiane.

LES actionnaires de cette Association, et les personnes ayant des voitures privées, sont invitées à se présenter au bureau de l'Association, bâtisse de l'Institut des Artisans, où ils pourront se procurer l'autorisation d'entrer dans l'enceinte de l'exposition et de se promener sur le track, connu comme le Creole Course.
T. D. HARPER,
8 mai—10 Secrétaire

Fabrique de Chocolat à la vapeur,

ET

MAGASIN DE CONFISERIE DU SUD,

DE

BOCHET & DE LAMARRE,

RUE DE CHARTRES, No 31,

ENCOIGNURE DOUANE

Ce nouvel établissement, si bien patroné dès le premier jour de son ouverture, est sous la direction immédiate de M. Bochet, dont le bon goût comme vendeur l'a rendu si populaire parmi les dames de la ville et de M. de Lamarre qui est reconnu comme un des meilleurs confiseurs en Amérique. Grâce à une étude patiente et approfondie, il a trouvé le moyen et long temps cherché, de conserver fraîches, toute l'année, en été et en hiver, les plus belles variétés de chocolat que la chaleur et l'humidité affectaient si facilement. La maison Bochet & De Lamarre emploie des ouvriers français d'une habileté bien connue et offre, aux prix les plus modérés, une variété de Confiseries, Dragées, Bonbons au chocolat, glaces, à la liqueur, à la crème et fruits.

On trouvera les sirops les plus fins à leur table de soda. Ils recommandent plus particulièrement le sirop de bananes qui conserve le goût et le suc du fruit. Toutes les précautions ont été prises pour empêcher que le soda n'obtienne le moindrement ceux qui aiment ce breuvage rafraîchissant. 4mai—6

Bureau du Conseil des Assureurs.

Nlle Orléans, 30 avril 1861.

LES Compagnies d'Assurances formant partie de ce Conseil, fermeront leurs bureaux tous les jours à trois (3) heures de l'après midi, à partir du 1er mai jusqu'au 1er octobre.

Par ordre du Conseil,
JAMES H. WHEELER,
1mai—12f Secrétaire

UN BON COMPTABLE résidant depuis plusieurs années à la Nouvelle-Orléans, et parlant le français et l'anglais, désire trouver un emploi permanent dans une maison de commerce. Il fournira des références de toute satisfaction.

S'adresser au bureau de l'*Abeille* ou à la poste, boîte No 2809. 1mai—6f

Demande de Brodeuses.

ON demande de suite plusieurs BRODEUSES EN OR ET SOIE, de bons appointements seront payés. S'adresser au magasin de lingerie de F. Goebbé 157 rue du Canal, à côté de D. H. Holmes. 3mai—6f

A VENDRE

Un beau cheval de cavalerie, haut de seize mains. Il a six ans, et n'a aucun vice. S'adresser dans la rue Gravier, No 157.
3 mai—6f J. B. MUSGROVE.

SUCRE de la Havane—70 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du steamship Gen'l Miramon et à vendre par
VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
3mai No 64, rue des Magasins

VINS rouges à l'entrepôt—40 barriques vin rouge en douane, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
3 mai 15 et 15 St Louis

LE DR. RANCÉ

A chargé le Dr. Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN,

De la Faculté de Paris,

rue Bourbon, No. 243, entre Ursulines et St-Philippe.
1avril—6m.

Demande d'apprentis.

ON demande comme apprentis, dans la Manufacture de Souliers, plusieurs jeunes esclaves de treize ans et au dessus.

S'adresser à la Fabrique de Souliers du Sud, rue St-Charles No 22. 1mai—

DEMANDE—On a besoin d'un instituteur particulier pour une famille résidant dans l'intérieur du Mexique. Il devra prendre charge de l'éducation de plusieurs enfants de différents âges. Il doit enseigner l'anglais, le français et l'allemand, et posséder suffisamment la langue espagnole.

Pour plus amples informations, s'adresser à
WARNEKEN, KIRCHHOFF & CO,
2mai 61, rue de l'Union.

DEMANDE.

ON demande une femme blanche parlant le français et qui devra s'occuper du ménage, des enfants et faire un peu de couture.

S'adresser dans la rue St-Joseph, No 157.
4mai—

Magasin de confiseur à vendre.

L'ETABLISSEMENT DE CONFISERIE ET DISTILLERIE connu sous le nom de F. Gras, à l'encoignure des rues Esplanade et Vieille Levée, est offert en vente pour cause de liquidation de société. On vendra la moitié ou la totalité de l'établissement à la convenance de l'acquéreur. S'adresser sur les lieux
28 avril—15

PHARMACIE A VENDRE.

Excellente occasion.

ON offre à vendre à des conditions raisonnables, une jolie pharmacie bien fournie de produits de toute sorte, tout nouveaux et frais, et bien achalandée, elle n'est positivement offerte en vente que pour cause de maladie.

Pour les renseignements, s'adresser à S. Guinault, Passage de la Bourse, No 90.
Nlle-Orléans, le 3 mai 1861. 4mai—6f

LOUIS DUFAU, avocat,

Rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon

1nov—1an.

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No 107 rue Royale, vis-à-vis l'Hotel St. Louis,

LES DENTS sont indispensables à l'homme; sans elles, plus de beauté, plus de voix séduisante, plus de santé. La perte des dents produit l'affaissement des lèvres, les mâchoires se rencontrent et impriment sur le visage d'une personne à la fleur de l'âge le cachet de la vieillesse. Tous ces malheurs sont occasionnés par la négligence et on renvoyant les opérations jusqu'à ce qu'on en souffre. Pourquoi attendre jusqu'au dernier moment quand on peut éviter tout cela en ayant recours à temps aux soins d'un habile opérateur?

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
9jan—L & M.

Dr THURBER,

DENTISTE.

SALON D'OPERATIONS,

148, *rue Royale,*

Entre St-Pierre et Toulouse.

1 oct—1an

G. BOUTREUX

Tapissier et réparateur de meubles en général.—Rue Dauphine, No 50.

Enlève les tapis, les toiles cirées, &c., les bat, les brosse, les nettoie et les repose en vingt-quatre heures. Il coupe et fait les draperies, rideaux, housses et couvertures à meubles, &c.; pose les corniches et les stores, répare et vernit les meubles. 24 avril—1m

GOTTSCHALK & MAGNER,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 33,

Au rez-de-chaussée, bureau du fond.

1erfev—1an

C. BELLENOT, GRAVEUR,

Coin Bienville et Exchange Alley,

Boutons! Pélicans! Etoiles! Attributs militaires!

M C BELLENOT fabrique et peut livrer sur demande des Boutons pour uniformes, avec emblèmes militaires, tels que Pélicans, Etoiles et autres. Lettres et Chiffres pour képis et sacs, des Boucles pour ceinturons, etc. Il invite les chefs de corps à venir examiner ses échantillons. Il livrera ces articles à DES PRIX TRES MODERES. 6 mai—15

Boutons! Boutons! Boutons!

PELICANS

ET

Attributs militaires de toute sorte

Grande Fabrique du Sud,

Rue de Chartres, 135, *près l'Hotel d'Orléans*

LE soussigné a l'honneur de prévenir MM. les entrepreneurs d'uniformes et d'équipement qu'à partir de ce jour il pourra fournir autant de Boutons d'uniforme, d'Etoiles de Képis, de Boucles de ceinturon, qu'il lui en sera demandé, attendu qu'il vient d'augmenter le nombre de ses ouvriers, et que la fabrication des susdits articles se fera de jour et de nuit, sans interruption. Dorure, Argenture de sabres, Pistolets, &c.
30 avril—1m C. ROUYER.

Avis aux constructeurs.

DES soumissions cachetées seront reçues au bureau du soussigné, pendant dix jours, pour la construction d'un edifice en bois destiné à une école, sur le lot de terre à l'encoignure des rues Moreau et Piété pour l'usage des écoles publiques de 3me District. Des plans et devis sont déposés chez DAVID STICKNEY,
Président du comité des Bâtisses—Bureau des écoles du 3me District, No 2 Bâtisses Marigny.
30 avril—10

FRUITS au jus, etc—10 caisses saucissons de Lyon, 100 de fruits au jus, 200 de fruits au jus assortis, 300 do de Peau de vie, 1000 de sardines de do de do, 1500 do boîtes petits truffes de [illegible] par caisse, [illegible] en 1½ cardines à l'huile, à vendre par
PIAGGIO & VIOSCA Jr
7 mai 62 et 64, Vieille Levée

Avis aux Contribuables.

LES TAXES DE LA VILLE

Pour l'année 1860,

Sur les propriétés foncières, les esclaves, les meubles le capital, le revenu, &c.

Sont maintenant dues,

et doivent être payées à mon bureau, à l'hôtel de ville. Les contribuables sont priés de venir les payer. Tous les comptes non-payés d'ici au 1er juillet, seront annoncés conformément à la loi.
ADAM GIFFEN.
24 avril—7m 1re p Trésorier de la ville.

Pour Tampico et la colonie d'Eureka.

La goélette anglaise KATE L. BRUCE, expédiée hier pour Tampico, partira positivement aujourd'hui. Il y a de la place pour quelques passagers de plus.

S'adresser immédiatement à M. OROPESA, 33, Passage de la Bourse, bureau No 13, au premier.
9 mai—1 J. W. SEYMOUR.

POUR BORDEAUX—Le navire de marcheur CONGRESS, capitaine M. Watson, partira prochainement pour le port ci-dessus, cabines très bien arrangées. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au poteau No 38, 1er district, ou à WM. J. DEWEY & Cie.
9 mai—4f 86 et 88, rue Gravier.

Pour Bordeaux.

LA superbe goélette SOUTHERNER, fine voilière, capitaine George Bellows, a tout son chargement engagé et partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements pour six passagers dans la cabine, s'adresser à
COHEN M. SORIA,
8mai—5f 121 rue Commune

POUR BORDEAUX—La barque EGYPT, fine voilière et de 1re classe, capitaine Albert Holmes, partira incessamment. Pour fret (beaux emménagements) s'adresser à bord ou à WM. J. DEWEY & Co.
7 mai—3f Rue Gravier, Nos 86 et 88.

Pour St-Marc et Port-au-Prince (Hayti)

JOUR DE DEPART, 20 MAI 1861.

La belle barque LAURA, fine voilière, capitaine Pierce, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira le 20 mai. Pour reste de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à GEO. W. HYNSON & Co.,
3mai. 82, rue du Camp.

Attention!

Amateurs de la Cavalerie!

Guides de la Nouvelle-Orléans.

A la réunion qui a eu lieu le 30 avril, les officiers et sous-officiers suivants ont été élus:

J. CHISTEN, capitaine.
TH. BRUENING, lieutenant,
E. DETOT, sous-lieutenant.
CHARLES FRANTZ, vétérinaire.
F. LASALLE, maréchal-des-logis-chef.
B. LEVY, maréchal-des-logis.
CH. CAHN, "
N. A. BAUMGARDEN, brigadier.
A. LETTOR, brigadier.
A. HIMMEL, "
F. MAYER, "

Les amateurs qui désirent s'enrôler dans cette compagnie dont le service est pour l'Etat seulement, sont invités à assister à la réunion qui doit avoir lieu vendredi soir, 10 du courant, à la salle d'armes, au Pamona Beer House, No 49, rue de la Douane.

Par ordre du capitaine.
9 mai—2t A. GACHENMEYER, secrétaire

No 7. Légion Française.

MM. les officiers de la 1ère, 2me, 3me et 4me compagnie, se réuniront aujourd'hui jeudi, 9 mai, à 7 heures du soir, au local de la Loge la Parfaite Union.

Se trouveront également à ladite réunion—MM. H. Tacon, René Laffon, E. Roger, H. Escoubée, Labatut, Chauvière, L. Tardos, de Montroud, Montreuil, Aubbert, Blancard, Ch. Escousse et Fréderaux, sous-officiers et caporaux de la 1ère compagnie.

A. Giraud, H. Ney, J. Chauvet, L. Morel, B. Gastinel et F. Erobe, sous-officiers de la 2me compagnie.

A. D. Lamotte, E. Meugelle, B. Tibuer, H. Dastas, J. B. Ternot, J. B. Bibe, B. Begué, C. Godin, E. Martell, F. Brunet, V. Rican, J. B. Bonneu, E. Baar et T. Levy, sous-officiers et caporaux de la 4me compagnie.

Les candidats aux places d'instructeurs sont priés de se trouver à cette réunion.
ALBIN ROCHEREAU,
CH. LAFON DE LADEBAT, Chef de Bataillon.
Adjudant-Major. 9 mai—1f

VOLONTAIRES FRANÇAIS.

AVIS.

UNE souscription a été résolue en faveur des Volontaires Français par les dames françaises de la Nouvelle-Orléans.

Sur les listes qui circulent à cet effet chaque offrande devra porter un nom ou une devise, afin que la publication puisse en être faite au profit.

Les personnes seules ayant fait une offrande quelconque, seront admises au nombre de celles qui assisteront à la bénédiction du drapeau qui devra être offert sous peu de jours à ce corps militaire urbaine. Quant aux dames américaines du Sud, nous les invitons toutes cordialement et par avance à se joindre à nous le jour de la cérémonie.

Pour plus d'utilité, une quête sera faite au profit du nouveau corps. Mlle CECILE LEDOYEN, Présidente du comité.

319 rue Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier Nta.—Les listes de souscription seront déposées à l'adresse ci-dessus. 8 mai—1f

Volontaires Français.

Les deux compagnies formant ce nouveau corps sont convoquées en tenue de ville, CE SOIR, 9 courant à 7 heures et demie précises.

Chaque soldat doit apporter son arme.

Par ordre du commandant
Le Sergent-Fourrier, J. POISSON.
8mai—1f

Tirailleurs d'Orléans.

Attention!

Jours d'exercices: Lundi, Mercredi et Vendredi, à 8 heures P. M., à l'arsenal 14 Passage de la Bourse.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du capitaine
RODOLPHE RAIMONDY,
Sergent Major.

Compagnie Française du 4me District.

Les Français du 4me District et de Jefferson qui désireraient joindre cette Compagnie, sont prévenus qu'une séance aura lieu ce soir à la salle de Magnolia Hall, au coin de Washington et Tchoupitoulas, JEUDI 9 mai, à 7 heures du soir. Ils sont priés d'y assister.

Les membres qui ont déjà signés, sont requis d'être ponctuels. 8 mai—1

LEGION FRANÇAISE.

—No 6—

Nlle-Orléans, 8 mai 1861.

LA réunion qui devait avoir lieu aujourd'hui, est renvoyée à demain, jeudi, à 7 heures du soir.

Par ordre du commandant,
CH. LAFFON DE LADEBAT,
8mai—2 Adjudant Major.

Quartier-général des Turcos de la Louisiane.

4me COMPAGNIE.

Nouvelle-Orléans, le 7 mai 1861.

Les officiers ci-dessous ont été nommés:
Capitaine, Geo J. Mahé;
1er lieut. Henri Balland;
2me lieut. Jules Train;
3me lieut. Alphonse Guibet.

Par ordre du capitaine
F. G. H. BERNARD, sergent-major
8 mai—2f

Compagnie de réserve de la Nouvelle-Orléans.

Les membres de la COMPAGNIE DE RESERVE de la Nouvelle-Orléans, sont requis de se réunir JEUDI prochain, 9 du courant, à 7 heures précises P. M., à la case à pompe Vigilance No 3 Chemin du Bayou, pour affaires importantes.

Par ordre du capitaine Le Duvigneaud.
J. J. MORIN, Secrétaire.
8 mai—8 p

Jeunes gens du Troisième District!

LES Jeunes Gens qui désireraient se joindre à une compagnie pour le service de l'Etat sont invités à se réunir JEUDI PROCHAIN, 9 du courant, à 7 heures du soir, dans la salle de réception du chemin de fer Pontchartrain, afin de prendre les mesures préliminaires pour une organisation. 8mai—2f

Armée régulière de la Confédération du Sud.

Seule compagnie du génie.

Les bureaux d'enrôlements sont ouverts No 16, rue Conti. 6 mai—6f

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

—CINQUIÈME COMPAGNIE—

On demande pour la Cinquième Compagnie du Bataillon d'Artillerie d'Orléans VINGT OUVRIERS FRANÇAIS, ou autres, auxquels l'équipement complet leur sera fourni. Les appliquants devront faire leur demande avant samedi prochain, 11 courant.

Le bureau d'enrôlement est ouvert à l'arsenal d'Etat tous les jours, de 4½ P. M. à 7 heures P. M.

Par ordre, JOSEPH MARCOU,
4mai—6f Secrétaire.

4me Compagnie des Chasseurs à pied de la Louisiane.

Les cadres de cette compagnie seront ouverts pendant quelques jours. Les personnes désirant se joindre à la dite compagnie, sont priées de venir s'inscrire au No 9, Maison Pontalba, au bureau du collecteur des Taxes d'Etat, ou coin du passage de la Bourse et de la rue de la Douane.
P. G. LABARRE.
R. F. DAUNOY,
LEON FAZENDE.
7mai—1m N. SOULÉ.

Quartier-Général de la Légion de la Louisiane.

Nlle-Orléans, le 7 mai 1861.

ORDRE SPECIAL, No 24.

LES officiers de ligne du régiment des GARDES D'ORLEANS se réuniront SAMEDI, le 11 courant, à 5 heures, à leur arsenal, rue d'Orléans, pour nommer un Major en remplacement de N. Augustin, promu Colonel. L'élection sera présidée par le Major P. Théard, commandant le bataillon d'artillerie, assisté du Capitaine Curell. Le scrutin sera ouvert de 5 à 7 heures du soir.

Par ordre du Brigadier-Général, J. Trudeau.
8mai4—f A. TRUDEAU, Chef d'Etat Major.

ON DEMANDE

SIX CENTS HOMMES

Pour un régiment de

VOLONTAIRES LOUISIANAIS!

Toutes les personnes qui voudraient s'enrôler dans le nouveau REGIMENT DE VOLONTAIRES LOUISIANAIS, colonel MANDEVILLE MARIGNY, voudront bien se présenter soit au bureau central d'enrôlement, encoignure Sainte Anne et Royale, soit à la Presse à coton de la Levée, dans le 3me District, où sont établies les casernes du Régiment.

Les officiers et soldats des compagnies de la campagne qui désireraient s'adjoindre au Régiment sont priés de s'adresser à M. Marigny, au bureau de l'encoignure Royale et Ste Anne, lequel est ouvert TOUS LES JOURS de neuf heures A. M. à six heures P. M.

On fournira aux compagnies de la campagne le logement et les rations dès leur arrivée en ville et des instructeurs capables seront chargés de les exercer aux manœuvres. Il en sera de même pour les recrues faites en ville.

Le Premier District de la Nouvelle-Orléans a déjà fourni un beau contingent à l'Armée Confédérée. Que le patriotisme des autres districts se réveille, et qu'il ne soit pas dit que l'ancienne population est restée sourde aux glorieuses traditions de son passé. Que les paroisses créoles, elles aussi, nous envoient leur contingent, et le nouveau Régiment des Volontaires Louisianais pourra bientôt se mettre en route et répondre à l'appel de nos frères de la Virginie et du Maryland.
2 mai—vke

VIN rouge, vin blanc—300 barriques vin Bordeaux et Cette, 400 caisses vin rouge de Bordeaux, 1500 do de blanc, 100 barils de do. En magasin et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr
7 mai 62 et 64, rue de la Vieille Levée

AUX PHARMACIENS, Confiseurs et Distillateurs, 50 caisses amandes sans coques, 150 balles amandes à coques tendres, 150 caisses prunes sèches, 150 barils graines de lin, 150 do de Canaries, 10 caisses gomme en larmes, 80 do do en sortes, 200 livres essence d'orange, bergamotte et rose, 20 caisses gomme arabique, 50 do graine de lin, [illegible] caisses de do de dé d'anis, [illegible]
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.
7 mai 62 et 64, Vieille Levée

Recorder du Deuxième District

MM. les Editeurs:

Veuillez annoncer que l'hon ANATOLE BLACHE, Recorder du Deuxième District, est candidat à la même place et qu'il sera soutenu, à l'élection du 3 juin prochain, par
LES PROPRIETAIRES DU DISTRICT.
13avril au 3 juin

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. CLEMENT RAMOS, ex-recorder du Deuxième District, comme candidat à la même place. L'élection aura lieu LUNDI, le 3 juin 1861.
1er mai—au 10j SES NOMBREUX AMIS.

EMILE WILTZ

est candidat à la place de Recorder du Deuxième District. L'élection a lieu le 3 juin prochain.

Nous sommes autorisés à annoncer que H PERALTA, d'Est Baton Rouge, est candidat à la place d'Auditeur des Comptes Publics.

L'élection a lieu en novembre prochain.
4av—au 4 nov

SOUSCRIPTION.

On sait qu'un grand nombre d'hommes qui comptaient sur leur travail pour nourrir leurs familles, répondant avec patriotisme à l'appel de leur pays à l'heure du danger, se sont enrôlés pour servir les Etats Confédérés; que d'autres, qui sont dans la même position suivent leur exemple à chaque instant et que beaucoup de familles seront conséquemment forcées d'endurer de grandes privations; il est donc nécessaire d'aviser aux moyens de pourvoir à leurs besoins.

Lundi soir, 22 du courant, au meeting qui a eu lieu à la Bourse des Marchands, les soussignés ont été chargés de recevoir les souscriptions, et comptant sur la patriotisme et la libéralité des citoyens de la Nouvelle Orléans, ils ont ouvert des listes aux bureaux de MM.

T. O. Sully, rue Gravier No 90
Chas Oakford, rue Gravier No 92;
M. B. Brady & Co rue Gravier No 91;
R. Marsh Demnan & Co, coin Gravier et Carondelet; Brown, Johnston & Co, rue Union No 49, où les souscriptions seront reçues.

T. O. SULLY,
R. A. BOURK,
CHAS OAKFORD,
D. M. HOLLINGSWORTH
M. B. BRADY.
24avril

AVIS.

ON a besoin d'un jeune homme qui parle et écrit le français et l'anglais et qui connaisse assez de pharmacie pour assister à la vente et détail d'un établissement de ce genre. On exige de bonnes recommandations. S'adresser par lettre, à la boîte No 2,584. 25avril

Etablissement hydrothérapique

DU SUD,

Du Dr RANCÉ,

A BILOXI (Mississippi).

CET établissement, fondé en 1844 par le Dr Byrenheidt, et dirigé actuellement par le Dr H. Rancé, sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain.
24 avril—3ps

Changement de local.

R. B. SYKES encanteur, a transporté son magasin du No [illegible], au [illegible] MAGASINS, immédiatement au-dessus de la rue Natchez.

Jours de vente, comme d'habitude, les mardis, jeudis et samedis. Ventes du dehors, tous les jours.
24mars

Manufacture de CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfants

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un nouvel établissement de chaussures pour hommes, femmes et enfants. Il ose espérer que par sa ponctualité et la bonne confection de ses chaussures mériter la confiance de tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage. Vu le mauvais état des affaires ses prix seront très modérés. A. BECH,
19 avril—1m rue B[illegible] No 142

Réouverture des Bains Conti.

LE nouveau propriétaire de cet établissement avantageusement connu dans cette ville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de le remettre complètement à neuf et que les bains seront ouverts à dater du 27 avril. Les baigneurs trouveront à la bâtisse de la rue Conti les soins les plus empressés et une grande propreté.
22 avril—30f

Bureau à Louer.

Le rez-de-chaussée de la maison située dans la rue Conti, à côté de la Banque de la Louisiane.

S'adresser à AUGUSTE MONTREUIL,
25 mars Caissier

$25 de récompense.

Partie marron de l'habitation de la soussignée, la nommée ADELE portant le nom de ALIDA, âgée de [illegible] ans, [illegible]. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui la ramènera à M. OLIVIER 55 rue Bienville.

Dissolution de société

LA société existant entre A. TAMBOURY & E. DEFFEZ, est dissoute à partir de ce jour. Chaque associé liquidera pour son compte.
A. TAMBOURY
6avril—30 E. DEFFEZ

LE soussigné continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, à l'ancienne place de la société rue Royale No [illegible] entre St-Louis et Conti.
6avril—30 E. DEFFEZ

DEMANDE DE VENDEUR

ON demande dans une grocerie un vendeur expérimenté, parlant le français et l'anglais. Il doit comprendre l'économie d'une grocerie. S'adresser avec références, à la boîte No 281, bureau de poste.

BITTER DES ARABES.

MALGRÉ la contrefaçon les prix ont été conservés à ce pays comme en Europe. Dans ce pays comme en Europe il est prouvé que ce bitter est le meilleur tonique, la digestion, et appétit, se sont à ce qu'ils attestent le BITTER DES ARABES [illegible].

Dépôt général—F. Sancho, Vieille Levée No [illegible]. Succursale—A. Caisouger, encoignure Dumaine et Royale.
27 avril—3m 27,29a 11,15 25 27m

Avis de Société.

M. WM KELLEY a été admis comme associé dans la maison MEEKINS BROTHERS. La raison de la maison est maintenant: MEEKINS, KELLEY & Co.
J. S. MEEKINS BRO.
Bâtisses Marigny, 3e District.
Nelle-Orléans 3 avril 1861 2 avril—1m—1re p.

Cercles. Cercles. Cercles.

100,000 CERCLES de voyer [illegible] à bon marché et à vendre par
CHS LAFFON ou W. W. WILSON
20av—1m.31ps Enc. Célestin et Levée, 1er District

P. FIEROBE,

TAILLEUR DES ZOUAVES D'INKERMAN

ci-devant coupeur de l'état major et à Gérie, déjà connu à la Nouvelle-Orléans, se charge de faire des commandes militaires dans le plus prompt délai, rue Conti 95, entre Bourbon et Dauphine.

Banque du Sud,

Nlle Orléans, 9 avril 1861.

CHANGE SUR PARIS.

A vue et à soixante jours, en sommes au gré des acheteurs THOS LAYTON
1r avril—1m Caissier

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Medallion, velours, Wilton et Bruxelles DE LA TOUR CIRÉE de 3 à 24 pieds de large, nattes, droguets anglais et toile damassée pour dessus de tables.

Aussi tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de cacao pour bureaux, couvertures de tables et de piano, &c., &c., à bas prix.
9 fév—ab A. BROUSSEAU & Co

AD. RINCK,

PEINTRE EN PORTRAITS,

No 7, rue Bourbon.

11déc

CHANGE

Sur Bordeaux, payable dans Paris, à vendre par
A. CARRIERE & Co,
30 avril—1 [illegible] 37 rue Vieille-Levée

Sucre de la Havane.

DEUX CENTS caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en magasin et à vendre par
VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
17 avril 64, rue des Magasins

Rum de la Jamaique.

TRENTE tierçons rum d'excellente qualité, à vendre sous les clefs de la Douane, par
VILLARRUBIA & LAUGHLAND
17 avril 64, rue des Magasins

LOUIS, RESTAURATEUR,

Et Pension Bourgeoise.

Enc. du Passage de la Bourse et St-Louis,

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant et qu'il tient:

TABLE D'HOTE

A toute heure, et le consommateur, pour ry venir à n'importe quelle heure, le menu y sera de première choix.

Il offre aux consommateurs, pour 50 cents:
Un potage, au choix, Légumes,
Poisson, Rôti,
Entrée, Salade.

Desserts assortis—Vin compris.

Pension à vingt piastres par mois, service permanent de 7 heures du matin à 8 heures du soir.
22 janv—t [illegible] 1re p

MARSEILLE—300 paniers huile Plagniol, 22 onces, 150 do do 11 do
400 caisses vermouth Noilly Pratt & Co.
100 caisses do Joany & Co
200 caisses vin muscat Frontignan, 500 caisses eau de fleurs d'oranger, 200 caisses salaisons assorties, Rhoubard, 50 caisses cassis du Mont d'or, 30 boques vin rouge Bergasse.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD
11 avril 71, Vieille Levée

SOUS les clés de la douane et à vendre par les soussignés:
2,100 caisses vin rouge.
5 avril—8 f C. CAVAROC & Co.

EN débarquement de la barque Active, venant de Bordeaux:
200 barriques vin rouge Lumpuy,
100 caisses fruits à l'eau-de-vie
A vendre par A. CARRIERE & Co.
26 mars 37 Vieille-Levée

MAISON LESTRADE
A MANDEVILLE.

L'OUVERTURE de cette maison, si honorablement connue, vient d'avoir lieu. Tout y a été disposé pour recevoir les voyageurs qui y seront comme de coutume, parfaitement traités. Un cuisinier de premier ordre est attaché à la maison, et la cave renferme les vins les plus fins. 2 mai—4 m

BOURBON whisky—Quelques barils très vieux Bourbon whisky, à vendre par
BERNARD TURPIN
7mai 93, rue Vieille-Levée

Dépots d'armes.

LA maison LIO[?] & ANDREE a l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir un nouvel envoi de pistolets de Lefaucheux;
de Colt;
de Adams;
de Smith & Wilson—
Ainsi que des pistolets de salon avec toutes les cartouches nécessaires pour tous ces genres de revolvers.
24 avril Coin Bienville et Royale.

EN magasin et à vendre, des huiles d'[illegible]—
Par M. A. CALONGNE,
[illegible] Rue Royale, près Dumaine

BI CARBE DE SOUDE—300 barillets de la marque L. Dennon & Co. à vendre par
W. M. VRENDEBURGH,
8 avril No 38 Vieille-Levée

TABAC DU MEXIQUE—65 balles pour Tripes et Capes, en débarquement du steamship Tehuantepec, arrivé de Vera Cruz, à vendre par E. TROISGROS,
16, rue de la Douane,
18 avril entre Chartres et Vieille Levée.